

FACTURE ÉLECTRONIQUE

PRÉPAREZ VOTRE COMMERCE



LES DATES À RETENIR

01 SEPTEMBRE 2026

Vous **recevez** les factures électroniques de vos fournisseurs sur une plateforme agréée par l'État.

01 SEPTEMBRE 2027

Vous **émettez** toutes vos factures au format électronique et transmettez vos données de ventes (caisse) à l'administration *via* votre plateforme.



VOTRE SITUATION



Qu'est-ce qui change pour mon commerce ?

Tous les commerces assujettis à la TVA sont concernés, y compris les micro-entrepreneurs !

• **Clients entreprises** : Vous devrez leur envoyer des factures électroniques *via* une plateforme agréée (PA, anciennement PDP)

• **Clients particuliers** : Vos ventes devront soit être déclarées automatiquement à l'administration *via* votre caisse, soit être saisies manuellement à partir de vos tickets Z



CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE MAINTENANT (CHECK-LIST)

ÉTAPE 1

Vérifiez votre système de caisse

- Contactez votre fournisseur de logiciel de caisse
- Demandez la mise à jour « facturation électronique »
- Vérifiez que tous vos systèmes sont compatibles (si plusieurs caisses)

ÉTAPE 2

Choisissez votre plateforme PA

- Si vous avez un expert-comptable, demandez-lui conseil, c'est votre partenaire de confiance
- Privilégiez celles recommandées pour votre secteur
- Comparez 3 offres (prix, simplicité, assistance)

ÉTAPE 3

Formez votre équipe

- Prévoyez 2 h de formation par personne utilisatrice de la caisse ou du système de facturation
- Créez un mémo simple pour vos employés

ÉTAPE 4

Testez votre système avant l'été 2026

- Faites des essais avec des factures tests
- Vérifiez que tout fonctionne avant l'échéance
- Préparez une information pour vos clients professionnels



FACTURE ÉLECTRONIQUE



POINTS D'ATTENTION

- **Si un client demande une facture pour son entreprise après avoir payé,** vous devez tout de même l'envoyer de votre plateforme agréée (PA)
- **Client qui demande une facture APRÈS le passage en caisse ?**
Mentionnez « TVA déjà collectée » sur la facture
- **Toutes vos caisses doivent être mises à jour**



CONCRÈTEMENT DANS VOTRE QUOTIDIEN

AVANT

- Client entreprise = encore des factures papier
- Classement manuel
- Risque d'erreurs
- Temps perdu
- Stockage papier
- Envoi manuel à votre expert-comptable

APRÈS

- Automatisation totale
- Transmission des factures par une plateforme
- Suivi en temps réel des factures
- Moins d'erreurs
- Gain de temps pour vous
- Archivage automatique
- Transmission directe à votre expert-comptable

BESOIN D'AIDE ?

Votre expert-comptable peut vous accompagner pour :

✓ Choisir la
meilleure solution
pour votre activité

✓ Définir une
nouvelle organisation
adaptée

✓ Former
votre équipe

✓ S'assurer que
tout est prêt à temps

Contactez votre expert-comptable sans tarder !